



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aveugles et malvoyants

Question écrite n° 58023

Texte de la question

Mme Thérèse Guilbert attire l'attention de Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur l'accès des lieux publics aux personnes déficientes visuelles accompagnées de leur chien-guide. En effet, une récente enquête révèle que dans un lieu sur quatre les chiens guides et leur maître se voient refuser l'accès à un lieu ouvert au public, et ce en dépit de la loi. Face à ces refus discriminatoires, Mme Guilbert remercie Mme la Secrétaire d'État de bien vouloir lui indiquer ce que le Gouvernement entend mettre en place afin de faire cesser ces pratiques.

Données clés

Auteur : [Mme Thérèse Guilbert](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (5^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58023

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Handicapés et lutte contre l'exclusion

Ministère attributaire : Handicapés et lutte contre l'exclusion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 juin 2014](#), page 5136

Question retirée le : 30 septembre 2014 (Fin de mandat)